

Jean Marc MIELLE

Directeur Délégué à la Formation
Professionnelle et Technologique
04.90.16.36.06
cdt@aubanel.fr

Etablissement habilité à recevoir la Taxe d'Apprentissage



Lycée Théodore Aubanel
14, rue Palapharnerie
CS 10070 – 84918 AVIGNON CEDEX 9
Tel : 04 90 16 36 02 – Fax : 04 90 85 49 01
ce.0840004y@ac-aix-marseille.fr
<http://www.lyc-aubanel.ac-aix-marseille.fr>

LYCÉE THÉODORE AUBANEL



Série STMG

Sciences Technologiques du
Management et de la Gestion

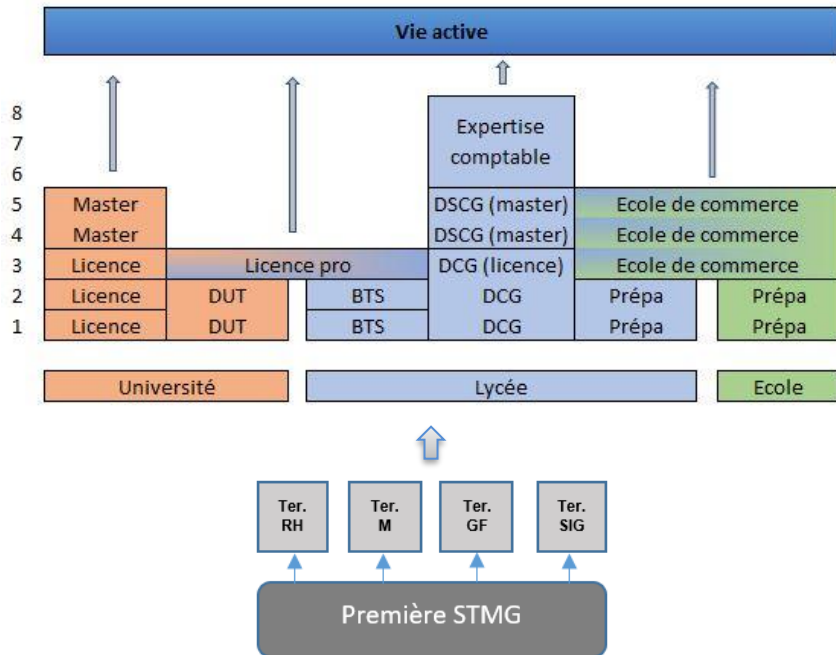
La **série STMG** est ancrée dans la voie technologique par :

- Son objet d'études : les organisations,
- Ses références scientifiques : la gestion, le management, l'économie et le droit,
- Ses références technologiques : Système d'information et TIC (outils informatiques),
- Son enseignement : démarche technologique.

Le **bac STMG** s'adresse aux élèves intéressés par la réalité de fonctionnement des organisations : les relations au travail et la **communication** (RHC), les nouveaux usages du **numérique** (SIG), le **marketing** (M), la **comptabilité**, la recherche et la mesure de la performance, l'analyse des décisions et l'impact des stratégies d'entreprise (GF)...

Pourquoi choisir Aubanel à Avignon ?

- Un pôle d'excellence tertiaire,
- Des débouchés : BTS, prépa, licence, master (au sein de l'établissement),
- Une équipe dynamique et de qualité,
- Un suivi individualisé de chaque élève,
- Un lycée public gratuit d'excellence,
- Des valeurs reconnues par le monde professionnel.



De **nombreuses formations post-bac** sont proposées au lycée Aubanel dans la continuité du baccalauréat STMG.

Outre les quatre sections STS proposées, les meilleurs élèves de STMG peuvent ambitionner d'intégrer la classe préparatoire à l'expertise comptable (DCG, DSCG) ou la classe préparatoire aux écoles de commerce.

3 ensembles disciplinaires :

Enseignement général en Première et Terminale

Français
Mathématiques
Histoire géographie
Langues vivantes
Philosophie

Cet enseignement est déduit des programmes des séries générales.

Enseignements de spécialité de Première

	Horaire élève
Sciences de gestion et numérique	7 heures
Management	4 heures
	4 heures

Cet enseignement concourt à la culture générale et permet de donner une représentation structurée des organisations.

Enseignements de spécialité de Terminale

	Horaire élève
Management, sciences de gestion et numérique	10 heures
Droit et économie	6 heures

Ce découpage de la série en 4 spécialités correspond aux 4 pôles structurants de l'entreprise.

Quels sont les horaires et le règlement à l'examen ?

